MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
Maroc

Une publication du SER de Rabat
23 mars au 11 avril 2025

Le chiffre à retenir

+ 10%

HAUSSE DES DROITS DE DOUANE US

Le 2 avril dernier, lors du « Liberation Day », les Etats-Unis ont imposé des droits de douane additionnels de 10% aux importations marocaines (non suspendus depuis car correspondant au « plancher » appliqué à l'ensemble des géographies).

Le niveau d'imposition reflétait le déséquilibre du commerce américano-marocain. En effet, la formule utilisée par l'administration Trump pour calculer les distorsions de concurrence avec chaque pays était fondée sur le déficit bilatéral (rapporté aux importations en provenance de ce pays). Or, la balance bilatérale est nettement en défaveur du Maroc (déficit de 5,1 Mds USD sur 8 Mds USD d'échanges en 2023), qui s'est donc vu appliquer le taux minimal de +10%.

Les effets directs de cette hausse des droits devraient être limités dans la mesure où les ventes vers les Etats-Unis ne représentent que 3 % des exportations marocaines (avec toutefois certains secteurs stratégiques comme les engrais, l'automobile, l'aéronautique et les produits agricoles). Toutefois, les mesures douanières pourraient affecter le Maroc de façon indirecte mais importante compte-tenu (i) de leur impact récessif sur les partenaires du Maroc (notamment européens) et (ii) des incertitudes sur les marchés et les flux de capitaux habituellement défavorables aux marchés émergents (fuite vers la sécurité/qualité).

ZOOM

Le FMI approuve un nouvel accord biennal de 4,5 Mds USD au titre de la LCM

Le 2 avril 2025, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un nouvel accord biennal en faveur du Maroc au titre de la ligne de crédit modulable (LCM), pour un montant équivalent à 3,45 Mds de droits de tirage spéciaux – DTS - (environ 4,5 Mds USD), soit 386 % de la quote-part du pays. Ce dispositif, destiné aux pays présentant des fondamentaux économiques et des cadres institutionnels solides, vise à renforcer les réserves extérieures du Maroc et à offrir une assurance contre les risques baissiers dans un environnement mondial marqué par l'incertitude. Preuve de la solidité macro-économique, la LCM est un produit FMI habituellement réservé à des pays au niveau de développement supérieur (Mexique, Pologne, Colombie, etc.) Les autorités marocaines ont exprimé leur intention de considérer ce nouvel accord comme un dispositif de précaution, sans intention immédiate de tirer sur cette ligne de crédit.

Il s'agit du deuxième accord du Maroc au titre de la LCM, avec un montant inférieur au précédent conformément à l'objectif des autorités de réduire progressivement cet accès en fonction de l'évolution des risques, dans le cadre d'une stratégie de sortie graduelle. Le premier accord avait été approuvé le 3 avril 2023 pour un montant de 3,73 Mds DTS, qui représente l'équivalent de 417 % de la quote-part. Ce dernier avait été précédé de quatre accords au titre de la précaution et de liquidité (LPL) de 2012 à 2020, produit FMI réservé à des pays au niveau de développement plus faible.

Le FMI note que l'économie marocaine - affectée par une sécheresse persistante entraînant une réduction de la production agricole et une augmentation du taux de chômage - reste résiliente, notamment par le biais de politiques budgétaires et monétaires bien calibrées et d'importantes réformes structurelles. Elle est cependant vulnérable face à la dégradation de la conjoncture économique et financière mondiale, ainsi qu'à la hausse des matières de prix des matières premières.

Activités macroéconomiques & financières

Banque mondiale : Une croissance de 3,6% attendue en 2025, portée par l'agriculture et conditionnée aux réformes

Selon le dernier rapport de suivi de la situation économique du Maroc de la Banque mondiale intitulé "Prioriser les réformes pour améliorer le climat des affaires", l'économie marocaine devrait enregistrer une croissance de 3,6% en 2025. Cette prévision repose sur une reprise du secteur agricole, avec une augmentation anticipée de 4,5% du PIB agricole, attribuée à des conditions climatiques plus favorables. En revanche, la croissance du PIB non agricole est projetée à 3,5%, marquant une légère décélération due à des effets de base (l'influence des performances économiques passées sur les taux de croissance actuel ou futur) après une bonne performance en 2024. Aux côtés d'une inflation maîtrisée, passée sous la barre des 1%, la création d'emplois reste un des enjeux principaux de l'économie du royaume chérifien. En 2024, environ 162 000 emplois ont été créés, mais cette progression reste insuffisante face à une population en âge de travailler ayant augmenté de plus de 10% au cours de la dernière décennie, tandis que l'emploi n'a progressé que de 1,5%. Pour soutenir une croissance économique durable, la Banque mondiale recommande d'accélérer les réformes structurelles visant à améliorer le climat des affaires. Celles-ci incluent la réduction des coûts et des barrières à l'embauche formelle, la simplification des procédures administratives, l'accélération de la digitalisation des services publics et le renforcement du cadre juridique relatif à l'insolvabilité des entreprises.

Cotation du Maroc : L'agence Moody's confirme la note souveraine de Ba1

L'agence de notation Moody's a confirmé la note souveraine du Maroc à Ba1, assortie d'une perspective stable. Il s'agit de la meilleure notation hors catégorie « investment grade » (statut perdu en avril 2021 par le pays dans le sillage de la crise COVID). Cette décision se justifie selon cette dernière par l'efficacité des politiques budgétaires, économiques, et sociales du Maroc. La résilience de l'économie du royaume face aux différents chocs exogènes, notamment climatiques, avec un endettement élevé, mais soutenable a aussi été relevé. La note baa2 pour la solidité institutionnelle attribuée par l'agence reflète aussi la robustesse des institutions et la rigueur de la politique monétaire, où la BAM a été saluée pour son engagement en faveur de la stabilité des prix, avec une inflation maitrisée à hauteur de 0,9% pour l'année 2024. L'assouplissement de son taux directeur (2,25%) le mois dernier témoigne du souci d'équilibrer maîtrise des prix et préservation des perspectives de croissance. Selon Moody's, afin d'améliorer sa notation souveraine, le Maroc devrait poursuivre les différentes réformes économiques en cours, en mettant l'accent sur la diversification et la gestion des risques structurels.

Grands projets, environnement, industries

Aéroportuaire : 13,2 Mds MAD investis en 2025 pour moderniser les infrastructures en vue du Mondial 2030

Dans le cadre de la préparation à la Coupe du Monde 2030, que le Maroc coorganisera avec l'Espagne et le Portugal, le Royaume prévoit d'investir 13,2 Mds MAD (1,26 Mds EUR) en 2025 pour moderniser et étendre ses infrastructures aéroportuaires. Ce programme cible principalement les aéroports de Casablanca, Tanger, Marrakech, Agadir et Fès, qui bénéficieront d'extensions pour accueillir l'afflux anticipé de visiteurs internationaux.

L'aéroport Mohammed V de Casablanca, en particulier, verra la construction d'un nouveau terminal capable d'accueillir jusqu'à 20 millions de passagers par an, avec une mise en service prévue à l'horizon 2029. Parallèlement, le nouveau terminal de l'aéroport de Rabat, dont l'ouverture est prévue avant fin 2025, offrira une capacité d'accueil de 4 millions de passagers par an.

Ces initiatives s'inscrivent dans la perspective de la CAN en 2025 et de la Coupe du Monde de football en 2030, avec l'objectif d'augmenter la capacité d'accueil des aéroports marocains à 80 millions de passagers d'ici 2035, contre 30 millions actuellement. Elles soutiennent ainsi la croissance du transport aérien, améliorant la qualité du service et renforçant la compétitivité du Maroc en tant que première destination touristique d'Afrique, avec une année record de 17,4 millions de touristes en 2024.

En cette même période, les aéroports du royaume ont également enregistré un record historique de plus de 32,7 millions de passagers, soit une augmentation de 21 % par rapport à l'année précédente. Cette performance est attribuée à l'ouverture de nouvelles lignes internationales et au renforcement des liaisons intérieures. Sur le plan financier, l'Office National des Aéroports (ONDA) a réalisé un chiffre d'affaires de 5,4 Mds MAD en 2024, en hausse de 14 % par rapport à 2023, et un résultat d'exploitation de 1,9 Md MAD, en progression de 34 %

Télécoms : Inwi et Maroc Telecom s'allient pour déployer la fibre et la 5G

Le 27 mars 2025, Maroc Telecom (IAM) et Inwi (Wana Corporate) ont annoncé un partenariat stratégique afin d'accélérer le déploiement de la fibre optique et de la 5G au Maroc, en créant deux joint-ventures détenues à part égales. La première, FiberCo, sera chargée d'accélérer le déploiement de la fibre optique à l'ensemble des abonnés sur le territoire marocain, avec un objectif de 1 million de prises prévues dans les deux prochaines années et 3 millions dans cinq ans.

La seconde, TowerCo, sera dédiée au développement du réseau 5G par le biais de la construction de nouvelles tours et de la rénovation d'infrastructures préexistantes (objectif de 2000 tours horizon trois ans et 6000 dans dix ans). Les infrastructures passives mutualisées par les deux entreprises seront ouvertes à tout opérateur détenteur d'une licence, conformément à la réglementation en vigueur. Ce partenariat se conclut au cœur de la dynamique de transformation digitale du pays et dans les ambitions nationales de connectivité à très haut débit, avec la Stratégie "Digital Morocco 2030".

Il marque aussi la fin d'un différend juridique de plusieurs années entre les deux opérateurs. En juillet 2024, la cour d'appel de commerce de Casablanca avait condamné Maroc Telecom à verser 6,3 milliards de dirhams à Inwi pour abus de position dominante. Dans le cadre de l'accord du 27 mars, les deux parties ont convenu d'une réduction de l'indemnisation à 4,38 milliards de dirhams, mettant ainsi un terme définitif à leur litige.

Importations : Le blé tendre en hausse de 42% en 2025/2026 par rapport à la moyenne décennale

Selon les prévisions de l'USDA, les importations marocaines de blé tendre devraient atteindre 7,3 Mt pour 2025/2026, soit une hausse de 42 % par rapport à la moyenne des dix dernières années, traduisant une tendance haussière structurelle. Toutefois, à court terme, les chiffres montrent un recul temporaire des importations entre janvier et mars 2025 : elles ont baissé de 29 % par rapport à la même période en 2024.

Ce repli s'explique notamment par des stocks encore disponibles et le temps nécessaire à la conclusion de nouveaux contrats. Parallèlement, la Russie s'impose comme un fournisseur de plus en plus important pour le Maroc, avec une augmentation de 278 % en glissement annuel de ses livraisons fin 2024.

Energie : Engie cède 15,66% de sa participation dans la centrale thermique de Safi à Nareva

Dans le cadre de sa stratégie de sortie progressive du charbon, Engie a cédé 15,66 % de sa participation dans la société Safiec SA, opérateur de la centrale thermique de Safi, à Nareva, filiale du groupe Al Mada. Engie conserve désormais 17,67 % du capital, aux côtés du groupe japonais Mitsui et de Nareva. Mise en service en 2018, la centrale (1.386 MW) alimente le réseau national dans le cadre d'un contrat de long terme avec l'ONEE. Ce désengagement partiel s'inscrit dans un mouvement plus large de redéploiement stratégique vers des actifs à faible émission carbone. L'opération renforce la position de Nareva dans le mix énergétique national, à un moment où le Maroc combine impératifs de sécurité énergétique et objectifs réhaussés d'EnR dans son mix énergétique.

OCP : Le groupe conclue un accord avec l'armateur mondial Maersk

Le Groupe OCP et Maersk ont signé un mémorandum d'entente visant à renforcer leur collaboration dans la mise en œuvre de solutions logistiques innovantes et durables. Couvrant le transport maritime et intérieur, la digitalisation de la chaîne d'approvisionnement, ce partenariat met aussi en œuvre des initiatives en matière d'éducation et de durabilité. L'accord prévoit notamment l'extension des capacités de transport, la mise en place de réseaux de stockage et de distribution flexibles, et l'intégration de pratiques logistiques aux meilleurs standards internationaux. Cette alliance montre la volonté du groupe d'induire une transition vers des chaînes d'approvisionnement à plus faible empreinte carbone, d'augmenter ses capacités de production et de renforcer la compétitivité logistique du Maroc sur les marchés internationaux.

Bailleurs internationaux

Economie verte : La BERD valide deux prêts totalisant 70 millions d'euros destinés à Bank of Africa

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a approuvé deux prêts totalisant 70 MEUR en faveur de Bank of Africa-BMCE Group et de sa filiale Maghrebail dans le cadre du Programme de financement de l'économie verte (GEFF). D'un montant de 35 MEUR avec un cofinancement de 8,75 MEUR du Fonds vert pour le Climat, le premier prêt GEFF III est destiné aux petites et moyennes entreprises pour des projets liés aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à l'adaptation au changement climatique. Le second prêt de 35 MEUR, MIDGEFF, est cofinancé à hauteur de 2,8 MEUR par le Canada via le fonds multi-donateurs HIPCA. Il est destiné aux entreprises privées souhaitant investir dans des projets de traitement des eaux usées, d'infrastructures durables ou encore du dessalement d'eau. De plus, dans le cadre du Programme de décarbonisation et de résilience climatique du Maroc, l'UE finance un projet d'assistance technique pour accompagner la BOA dans cette initiative. Elle fournira également des subventions incitatives aux entreprises éligibles au GEFF III.

Indicateurs macroéconomiques 2024

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale	3,2 %	0,9 %	13,3 %	1,5 %	3,9 %	69,1 %
FMI	3,2 %	0,9 %	13,3 %	1,5 %	4,1 %	70 %
Bank Al-Maghrib	3,2 %	0,9 %	-	1 %	4,1 %	-
Haut-Commissariat au Plan	3 %	0,9 %	13,3 %	1,5 %	3,5 %	69,8 %

Indicateurs macroéconomiques 2025

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale	3,6 %	2,4 %	-	1,9 %	3,7 %	68,2 %
FMI	3,9 %	2,3 %	13,2 %	2,1 %	3,9 %	68,9 %
Bank Al-Maghrib	3,9 %	2 %	-	2,9 %	3,9 %	-
Haut-Commissariat au Plan	3,8 %	-	-	1,5 %	3,9 %	69,9 %

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous : dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr